



Déclaration sur les PAI

30 Juin 2025





1. Présentation de l'entreprise

CARYATID SGP est une société de gestion de portefeuille indépendante spécialisée en immobilier. CARYATID SGP développe et structure des solutions d'investissement, de gestion et de valorisation au plus près des besoins de ses clients, investisseurs professionnels (institutionnels et privés). CARYATID SGP porte des projets d'investissement qui donnent du sens avec leurs utilisateurs finaux et les écosystèmes locaux.

Valeurs et nos engagements de CARYATID SGP:

- **Indépendance** : CARYATID SGP est contrôlée par ses associés fondateurs. Nous formulons les conseils et apportons des solutions adaptées aux besoins réels, aux profils de risques et aux intérêts exprimés par nos clients.
- **Rigueur et expertise** : sur la base de la forte expérience de nos équipes, CARYATID SGP mène des analyses méticuleuses et exhaustives (approches immobilières, financière, extra-financières, réglementaires...) autour des problématiques rencontrées et déployons des stratégies adaptées.
- **Ethique et transparence** : CARYATID SGP inscrit sa pratique professionnelle dans le respect des meilleurs standards déontologiques de place (ASPIM, AFG, RICS...).
- **Responsabilité et engagements ESG** : CARYATID SGP est déterminée à prendre pleinement part à la transition écologique, l'immobilier constituant un levier essentiel de ces mutations en cours.

2. Cadre réglementaire

CARYATID SGP a examiné les conditions pratiques de mise en œuvre de ses obligations de gestion de FIA immobilier à la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité dans ses activités, en application du paragraphe 5 de l'article 4 du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Au titre de cette déclaration, les principales incidences négatives sont les impacts négatifs les plus significatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption.

Cet examen a abouti à la formalisation de la présente déclaration.

3. Déclaration de non prise en compte des principales incidences négatives

En raison de l'absence d'actifs sous gestion au 31 décembre 2024, CARYATID SGP a décidé de ne pas prendre en compte à ce stade les principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité dans ses activités de gestionnaire de FIA.

CARYATID SGP précise qu'elle prendra en compte les PAI selon les produits financiers qu'elle gèrera.